

Barnahus : une odyssée européenne

Conclusions d'une étude cartographique
sur les modèles pluridisciplinaires et
interinstitutionnels de justice adaptée aux enfants
dans les cas de violence à l'égard des enfants



PROGRAMME

ÉVÉNEMENT PUBLIC

Strasbourg et en ligne
28 septembre 2023
Salle G03, Agora

Organisé en collaboration avec
le Comité directeur pour les
droits de l'enfant (CDENF) et
le Comité de Lanzarote

[*Cliquez ici pour la retransmission en direct*](#)



Building a Europe
for and with children
Construire une Europe
pour et avec les enfants



Contexte général

■ La Barnahus (Maison des enfants) est le modèle européen de référence en matière de prise en charge des enfants victimes d'abus sexuels. Il propose une approche interinstitutionnelle unique, consistant à rassembler tous les services compétents sous un même toit, de manière à éviter une revictimisation des enfants et à apporter à chacun d'eux une réponse coordonnée et efficace. Le principal objectif de la Barnahus est de coordonner les enquêtes des autorités pénales et des services sociaux menées en parallèle, mais aussi de protéger les enfants victimes ou témoins de violence, de les aider à se reconstruire et de promouvoir leur accès à la justice, en leur offrant un environnement sûr et adapté. Inspiré du modèle américain des Centres d'appui aux enfants, le modèle de Barnahus a été introduit pour la première fois en Europe en 1998, en Islande. Considéré comme une pratique prometteuse par le Comité des Parties à la Convention sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels ([Comité de Lanzarote](#)), le modèle islandais de Barnahus a assurément montré la voie à suivre aux États membres du Conseil de l'Europe, les encourageant à explorer le concept. De nombreux pays s'en sont aujourd'hui inspirés et se sont lancés dans la création d'une Barnahus.

■ La Division des droits des enfants, dans le cadre du projet « Protéger les enfants contre les violations des droits de l'homme sous toutes les formes et dans tous les contextes », et grâce à une contribution volontaire du gouvernement islandais, **a entrepris une étude cartographique sur la mise en œuvre et le développement du modèle de Barnahus** dans les États membres du Conseil de l'Europe, au titre de la **priorité n° 4 « Une justice adaptée aux besoins de tous les enfants »** de la [Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant](#) (2022-2027).

■ Cette activité s'inscrit dans le cadre des efforts plus larges déployés par le Conseil de l'Europe pour promouvoir, notamment par le biais de projets de coopération et à la demande des États membres, le modèle de Barnahus, afin de veiller à ce que l'intérêt supérieur de l'enfant soit dûment pris en considération dans les enquêtes et les procédures pénales et d'apporter un soutien aux enfants victimes et témoins de violences sexuelles et d'autres formes de violence dans un environnement sûr et adapté, faisant ainsi de la justice adaptée aux enfants une réalité.

■ En réalisant cette étude, le Conseil de l'Europe entend promouvoir le modèle de Barnahus **en renforçant et en développant l'action** au niveau paneuropéen et plus précisément :

- en consolidant **la base de connaissances** sur l'utilisation du modèle de Barnahus en Europe, afin d'obtenir une vue d'ensemble de la **disponibilité** de ces structures dans les États membres et de comprendre leur **fonctionnement**, mais aussi les **facteurs de réussite** et les **obstacles** liés à leur mise en œuvre ;
- en analysant **la mise en œuvre des normes pertinentes du Conseil de l'Europe**, notamment la Convention sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (Convention de Lanzarote), les Lignes directrices sur une justice adaptée aux enfants, les Lignes directrices sur les stratégies nationales intégrées de protection des enfants contre la violence, la Recommandation sur les droits de l'enfant et les services sociaux adaptés aux enfants et aux familles, les Lignes directrices sur les soins de santé adaptés aux enfants et la Recommandation sur la participation des enfants et des jeunes de moins de 18 ans ;
- en contribuant à **définir et à promouvoir les normes les plus élevées** pour cette pratique prometteuse en matière de justice adaptée aux enfants ;
- en facilitant les **échanges internationaux** entre États membres du Conseil de l'Europe ainsi qu'avec d'autres organisations et experts compétents ;

- en créant des ressources et un **outil pour les États membres du Conseil de l'Europe qui souhaiteraient appliquer le modèle de Barnahus** ou d'autres « services de type Barnahus », ou améliorer une structure ou un modèle déjà en place ; et
- en illustrant les perspectives qu'offre le modèle de Barnahus, qui **pourrait être reproduit dans d'autres contextes** (par exemple pour les enfants rapatriés de zones de conflit, dans les procédures de droit civil ou de la famille, dans le contexte des migrations, pour les enfants touchés par la guerre, etc.).

Une [vidéo promotionnelle sur le modèle de Barnahus](#) a également été réalisée en parallèle.

Projet de programme

Jeudi 28 septembre 2023 - 9h30 - 12h30 (CEST)

- 9h30 **Allocutions de bienvenue**
- **Zaruhi Gasparyan**, cheffe de l'Unité des projets de coopération a.i., Division des droits des enfants, Conseil de l'Europe
 - **Ólöf Ásta Farestveit**, directrice générale, Agence nationale islandaise pour l'enfance et la famille
- 9h45 **Barnahus : de quoi parle-t-on ?**
Projection de la vidéo promotionnelle sur la Barnahus
- 9h50 **Panel 1 - Le potentiel de la Barnahus en Europe : état des lieux et perspectives**
Étude cartographique sur les modèles pluridisciplinaires et interinstitutionnels en réponse à la violence à l'égard des enfants : conclusions et recommandations
- **Susanna Greijer** et **Daja Wenke**, consultantes internationales et rédactrices de l'étude
- Séance de questions-réponses / discussion**
- 10h40 **Table ronde 2 - Le Comité de Lanzarote et le Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF) : initiatives autour de la Barnahus**
- Présentation des travaux du Comité de Lanzarote par :**
- **Maria José Castello-Branco**, conseillère juridique, Unité Justice civile, Département des affaires internationales, Direction générale de la politique judiciaire, ministère de la Justice du Portugal, présidente du Comité de Lanzarote
- Présentation des travaux du CDENF par :**
- **Rosário Farmhouse**, présidente de la Commission nationale pour la promotion des droits et la protection des enfants et des jeunes du Portugal, présidente du Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF)
- 10h55 **Pause-café**
- 11h15 **Table ronde 3 - Expériences nationales : les structures pluridisciplinaires et interinstitutionnelles dans la pratique**
- Présentation d'exemples nationaux par :**
- **Oleksandr Baranov**, directeur du centre de coordination de l'aide juridique gratuite, **Ukraine**
 - **Taina Laajasalo**, directrice de recherche à l'Institut national de la santé et de la protection sociale (THL), psychologue médico-légale, **Finlande**
 - **Ninel Jasmine Sadjadi**, Centre de gestion pour l'assistance aux victimes, **Autriche**
 - **Daniela Simboteanu**, présidente du Centre national pour la prévention des abus à l'égard des enfants, **République de Moldova**
 - **Laura Korhonen**, professeure de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, directrice du Centre national de compétences Barnafrid, Université de Linköping, **Suède**
- 12h15 **Séance de questions-réponses / discussion**
- Observations finales sur le Conseil de l'Europe et la Barnahus**
- **Regína Jensdóttir**, cheffe de la Division des droits des enfants et Coordinatrice du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant